

LE SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT AU CHILI

L'ambassade du Canada au Chili a commandé, en 1991, une étude sur le secteur chilien de l'environnement. L'étude, réalisée par M. Ramiro Trucco, et dont les résultats sont présentés dans le document intitulé *Rapport sur les questions environnementales au Chili*, fournit un aperçu des aspects juridiques et institutionnels des politiques environnementales du Chili et examine des questions liées aux secteurs minier, forestier, agricole, urbain et marin. L'étude révèle que la sensibilisation à l'environnement s'intensifie dans tous les secteurs de l'économie chilienne, que le développement durable constitue la notion de base autour de laquelle les propositions en matière d'environnement sont discutées, que la population perçoit la détérioration de l'environnement comme constituant une menace pour la santé et que les problèmes liés à l'environnement font l'objet de discussions au sein de la collectivité.

M. Trucco met actuellement à jour les données de l'étude afin de rendre compte des modifications récemment apportées à la législation chilienne en matière d'environnement. Les données à jour seront publiées en novembre 1994.

Le Chili a adopté en mars 1994 une nouvelle loi-cadre sur l'environnement et procède actuellement à l'élaboration de règlements et de normes. Le gouvernement Frei a fait de l'environnement une priorité. L'attribution par les IFI de fonds considérables pour ce secteur, la mise en place de règlements plus stricts et la tenue de discussions concernant l'accession possible du Chili à l'ALENA ouvrent à la technologie canadienne un marché important. Le gouvernement du Chili a affecté quelque 300 millions \$ à l'épuration de l'eau usée.

La nouvelle loi confie au comité national de l'environnement (CONAMA) le mandat de définir les nouveaux règlements environnementaux qui s'appliqueront au Chili. Ces règlements établiront les spécifications que les fournisseurs canadiens de matériel environnemental devront respecter. M. Trucco travaille actuellement pour le CONAMA sous le parrainage de l'ACDI, afin d'aider à l'élaboration de ces nouvelles normes et de ces nouveaux règlements. L'ACDI participe activement au parrainage de projets conjoints dans ce secteur.

Débouchés commerciaux

Les secteurs d'activité suivants offrent un potentiel prometteur aux entreprises canadiennes : évaluations environnementales liées aux activités minières, épuration de l'eau usée, restauration des milieux marins et conservation des forêts.

Il existe aussi des débouchés pour les produits environnementaux et les services conseils canadiens dans les domaines de l'épuration de l'eau, de la gestion des déchets solides et des déchets toxiques, du matériel de recyclage des déchets,